

Tunis le 25/05/2022

## DECLARATION

### A PROPOS DU DIALOGUE NATIONAL

Suite à la décision du Président Kais Saied d'instaurer une nouvelle république et considérant le processus engagé dans ce sens par le décret présidentielle n°30 du 17 Mai 2022 portant sur la création de la commission consultative nationale.

Le bureau exécutif de Lam Echaml :

- 1- Renouvelle son appui au soulèvement populaire du 25/07/2021 qui fut l'expression du rejet du système politique et des élites dirigeantes de la dernière décennie.
- 2- Signale que la Consultation Numérique Nationale est une initiative louable et respectable du Président. Toutefois ses résultats ne peuvent constituer l'expression exclusive de la volonté et des aspirations du peuple tunisien.
- 3- S'étonne du caractère unilatéral de la décision qui a présidé aux choix des personnalités, des organisations et des procédures qui prendront en charge le dialogue national
- 4- Note qu'aucune place n'a été accordée ni aux jeunes, ni aux régions, ni aux organisations de la société civile dans ce processus du Dialogue National, malgré leur appui au mouvement du 25 juillet.
- 5- Regrette que pour la deuxième fois après 2011, le destin des tunisien-ne-s soit remis entre les mains d'une élite qui jouit de la « légalité » de la plus haute autorité de l'Etat, sans bénéficier d'une « légitimité » populaire et démocratique.
- 6- Attire l'attention du Président de la République que les experts juristes ont certainement des compétences académiques en matière de droit et sciences juridiques ; mais ne sont point naturellement habilités pour être les interprètes de la volonté du peuple tunisien ni les architectes de la nouvelle Tunisie.
- 7- Regrette que les dernières décisions soient en contradiction totale avec toutes les déclarations précédentes du Président Kais Saied relatives à « la construction par le bas », « la démocratie directe » et « le respect de la souveraineté populaire ».
- 8- Appelle d'une manière urgente le Président de la République à réviser ses dernières décisions concernant le dialogue national et à mettre en place un processus large et inclusif en vue d'engager les réformes politiques, institutionnelles et juridiques respectueuses des principes de la Révolution tunisienne : dignité, justice sociale et liberté.

Moncef Ben Slimane  
Président de Lam Echaml

المعرّف الجبائي : 1303895R/N/P/000 Matricule fiscal :

العنوان البريدي: لمّ الشّمل ص.ب. رقم 229 سكرة - 2036 أريانة - تونس

العنوان: فضاء سكرة (حمادي عبيد) Adresse : Espace Soukra (Centre Hamadi Abid)

الهاتف الجوّال : 27 41 56 56 (+216) - هاتف/ فاكس : 70 69 30 90 (+216) Tél./Fax :

موقع الواب : [www.lamechaml.org](http://www.lamechaml.org) - Site Web : [www.lamechaml.org](http://www.lamechaml.org) - البريد الإلكتروني : [lamechaml@gmail.com](mailto:lamechaml@gmail.com) E-mail :